

**Séance du 10 avril 2014**

-----

L'an deux mil quatorze, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. CHALMET Raymond, Maire.

Etaient présents : CHALMET Raymond, AUMAITRE Maurice, ROCHA Emmanuel, CHATAIN Michel, PAULIN Valérie, BOCKELANDT Alain, BOIBESSOT Danielle, PATURET Jacques, PARILLAUD Olivier, GUILLEMIN Paméla, DHORBAIT Christian.

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2013 qui comporte un excédent de fonctionnement de 109 398.19 € et un déficit d'investissement de 25 307.81 €, des restes à réaliser en dépenses pour 250 000 € et en recettes pour 243 660 € qui sont à affecter au budget primitif 2014 comme suit :

- article 002 en fonctionnement – recettes : 77 750.38 €
- article 001 en investissement – dépenses : 25 307.81 €
- article 1068 en investissement – recettes : 31 647.81 €

Vote des quatre taxes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a reconduit les taux des quatre taxes comme suit :

- taxe d'habitation 18.18 %
- taxe foncière bâti 11.01 %
- taxe foncière non bâti 31.01 %
- C.F.E. 21.58 %

Budget primitif 2014

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2014 qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 296 802 € en section de fonctionnement et à la somme de 677 149 € en section d'investissement.

Honoraires complémentaires pour la RD n°951

Le Conseil Municipal a pris note du devis de prestations complémentaires qui s'élève à 2500 € ht suite à la réalisation de plans d'exécution VRD de la RD n°951 pour la validation des travaux par le service des routes du Conseil Général du Cher comprenant des compléments sur les fonds de plans projet (plans de masse et profils de travers) et réalisation de trois profils en long de la RD. Ce devis sera transmis aux services du Conseil Général pour une subvention supplémentaire.

Mise en place par le Département d'une ligne de transport (Châteaumeillant-Bourges)

Le Département va mettre en place une ligne de transport atout 18 - départ de Châteaumeillant et arrivée à Bourges avec un arrêt au Châtelet et à Bouzais. L'aménagement de cet arrêt de bus est nécessaire. Ces travaux ont été chiffrés à 1 858 € ht. Ces devis seront transmis aux services du Conseil Général pour subvention.

Tour de garde pour les élections européennes du 25 mai 2014

8 h à 10h30 : Dhorbait Christian, Guillemin Paméla, Parillaud Olivier

10h30 à 13 h : Paturet Jacques, Paulin Valérie, Rocha Emmanuel

13 h à 15h30 : Boibessot Danielle, Chatain Michel, Jaumouillé Jeannine

15h30 à 18 h : Aumaitre Maurice, Bockelandt Alain, Chalmet Raymond.

Election des membres à la commission d'appel d'offres

Cette délibération annule et remplace celle prise lors de la séance du 29 mars 2014 en ce qui concerne la commission d'appel d'offres.

Cette commission est constituée d'un président, le Maire et d'un représentant nommé par M. le Maire, de trois titulaires et de trois suppléants.

Le représentant est M. PARILLAUD Olivier.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres, ont été élus, à l'unanimité :

Titulaires : AUMAITRE Maurice, ROCHA Emmanuel, CHATAIN Michel,

Suppléants : PATURET Jacques, PAULIN Valérie, BOIBESSOT Danielle.

#### Remboursement assurance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le remboursement de l'assurance GAN d'un montant de 87.50 € suite au sinistre sur le porte cierge de l'église.